

## FICHE DE SÉCURITÉ CELADA LB 400

### Section 1: Identification du mélange et de la société

#### 1.1 Identification du produit

Nom du mélange: CELADA LB 400

Type de formulation : VP

Concentration: voir section 3

Matière active: phéromones SCLP (voir section 3)

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : 3SN1-30H8-600H-Q167

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

CELADA LB 400 est un diffuseur passif de phéromones utilisé pour la confusion sexuelle de *Lobesia botrana*. Produit pour les professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SUMI AGRO France

251 rue du Faubourg Saint Martin

75010 Paris

Tel.: 01 53 67 68 53

Fax: 01 53 67 68 41

Email: [celine.barthet@sumiagro.com](mailto:celine.barthet@sumiagro.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centres Antipoisons: Paris 01 40 05 48 48,

### Section 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation cutanée, Cat. 2

#### 2.2 Éléments d'étiquetage



Attention

H315 : Provoque une irritation cutanée

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement

P280: Porter des gants.

P501: Eliminer le récipient conformément à la réglementation nationale  
EUH 208 : Contient du 2-Hydroxy-4-(octyloxy)benzophénone. Peut produire une réaction allergique.  
EUH 401: Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement

### 2.3 Autres dangers

Le mélange ne répond pas aux critères de PBT o vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement n° 1907/2006/CE.

Les substances contenues dans le produit ne répondent pas aux critères permettant de les identifier comme perturbateurs endocriniens.

## Section 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Nom	N° CAS	EINECS n°	Contenu (%p/p)	Classification
(E,Z)-7,9-dodecandien-1-yl acetate	54364-62-4	259-127-7	9.8	Irritation cutanée 2, H315

\* Libellé complet des indications de danger et des phrases de risque : voir section 16

### 3.2 Mélanges

Numéro UFI : 3SN1-30H8-600H-Q167

## Section 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Laver les yeux délicatement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Contacter un médecin pour les conseils de traitement.

Contact avec la peau : Remplacer les vêtements contaminés. Laver la peau immédiatement y abondamment avec de l'eau et du savon pendant 15-20 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation.

Inhalation : En cas d'inhalation, amener la victime à l'air libre. En cas de malaise, appeler un médecin.

Ingestion : En cas d'ingestion, donner de l'eau et consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun observé.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun requis.

## Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : produits chimiques secs, mousse et dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

## **5.2 Dangers particuliers résultant du mélange**

Oxydes de carbone formé lorsque le produit est brûlé.

## **5.3 Conseils aux pompiers**

Evacuer tout le personnel qui n'est pas nécessaire de la zone affectée. Utiliser les procédures standards pour lutter contre le feu.

# **Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

## **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

## **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Maintenir loin des sources d'eau et des égouts. En cas de déversement dans l'eau, éviter que le produit ne soit entraîné vers les canalisations et les eaux courantes.

## **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir la dispersion. Utiliser un matériau absorbant et éliminer dans un conteneur propre. Les déchets doivent être éliminés conformément à la législation en vigueur.

## **6.4 Référence à d'autres sections**

Consulter les sections 8 et 13.

# **Section 7 : Manipulation et stockage**

## **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Lisez attentivement l'étiquette avant toute manipulation/utilisation. Equipement de protection : consulter la section 8 si les conditions d'exposition le justifient. Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées. Ne pas manger, ne pas boire ou fumer pendant l'utilisation.

## **7.2 Conditions d'un stockage sûr, et éventuelles incompatibilités**

Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit sec et frais et bien ventilé. À protéger contre les rayons solaires. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Pour un stockage de longue durée, la température ne doit pas dépasser 5°C.

## **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Usages Autorisés : 12703104 Vigne\*Trt Part.Aer.\*Tordeuses de la grappe. Produit pour les professionnels.

## Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition n'a été déterminée. Autres effets sur la santé : pas d'effet secondaire connu.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Les informations ci-dessous sont basées sur une information générale et dans des conditions normales d'utilisation. Nous conseillons l'aide spécialisée d'un professionnel qualifié lors de conditions et d'utilisations spécifiques ou non habituelles.

#### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### 8.2.2.1 Protection des yeux/du visage

Eviter le contact avec les yeux.

##### 8.2.2.2 Protection de la peau

Utiliser des gants certifiés pour la protection chimique.  
Éviter le contact avec la peau. Portez des vêtements de protection

##### 8.2.2.3 Protection respiratoire

Ne pas respirer les vapeurs. Aucune protection respiratoire n'est recommandée dans les conditions normales d'utilisation.

#### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter tout déversement dans l'environnement. Les diffuseurs de produits phytosanitaires doivent être déposés dans un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente des dits produits.

## Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- a) Aspect : Diffuseur en plastique blanc.
- b) Odeur : Fruité
- c) Seuil olfactif : Aucun
- d) pH : Non applicable pour le produit.
- e) Point de fusion/point de congélation : Non applicable pour le produit.
- f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Non applicable pour le produit.
- g) Point d'éclair : Non applicable pour le produit.
- h) Taux d'évaporation : Non déterminé pour le produit.
- i) Inflammabilité (solide, gaz) : Le produit n'est pas inflammable.
- j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : Non disponible.
- k) Pression de vapeur : Non applicable pour le produit.
- l) Densité de vapeur : Non déterminé pour le produit.
- m) Densité relative : Non déterminé pour le produit.
- n) Solubilité(s) : Non applicable pour le produit.

- o) Coefficient de partage n-octanol/eau : Non applicable pour le produit. Très haut pour la substance active.
- p) Température d'auto-inflammabilité : Non déterminé pour le produit.
- q) Température de décomposition : Non déterminé pour le produit.
- r) Viscosité : Non applicable pour le produit.
- s) Propriétés explosives : Non applicable pour le produit.
- t) Propriétés oxydantes : Non applicable pour le produit.

## 9.2 Autres informations

Pas d'informations supplémentaires

## Section 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable sous des conditions de stockage normales.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandée dans le récipient d'origine.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune pour le produit

### 10.4 Conditions à éviter

Eviter l'exposition aux étincelles ou flammes nues.

### 10.5 Matières incompatibles

La substance active de la phéromone technique va se dégrader en présence de oxydants forts et d'oxygène. Eviter le contact avec les agents oxydants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produit des oxydes de charbon en brûlant. Ne produit pas de polymérisation dangereuse.

## Section 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

La toxicité de la préparation est déterminée par la toxicité de la substance active. Les données présentées dans cette section se réfèrent donc au substance active (E,Z)-7,9-dodecadien-1-yl acetate. Etant donné la nature et la forme de la préparation, aucun effet n'est attendu sur le sol, l'eau, l'air, les plantes et les animaux.

(E,Z)-7,9-dodecadien-1-yl acetate

- a) Toxicité aiguë : Données sur le mélange phéromonal du carpocapse du pommier et poirier (codlémone, 1-dodecanol et 1-tetradecanol) :

Voie orale : DL<sub>50</sub> > 5000 mg / kg p.c. chez le rat  
Voie dermale : DL<sub>50</sub> > 2000 mg / kg p.c. chez le rat  
Voie inhalatoire : CL<sub>50</sub> > 5,3 mg / L d'air chez le rat

b) Irritation :

Irritation des yeux (lapin): Non irritant

Irritation de la peau (lapin): Irritant

c) Corrosivité : Non corrosif

d) Sensibilisation : Sensibilisation de la peau : Non sensibilisant

e) Toxicité à dose répétée : Exposition répétée à long terme non pertinents

f) Cancérogénicité : Sans objet, l'exposition ne dépasse pas les niveaux de fond naturels

g) Mutagénicité : Pas d'effets génotoxiques

h) Toxicité pour la reproduction : Sans objet, l'exposition ne dépasse pas les niveaux de fond naturels

## Section 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

La toxicité de la préparation est déterminée par la toxicité de la substance active. Les données présentées dans cette section se réfèrent donc au substance active (E,Z)-7,9-dodecadien-1-yl acetate. Etant donné la nature et la forme de la préparation, aucun effet n'est attendu sur le sol, l'eau, l'air, les plantes et les animaux.

(E,Z)-7,9-dodecadien-1-yl acetate

CL <sub>50</sub> 96 heures poissons ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> ) :	>10 mg/l
CE <sub>50</sub> 48 heures daphnies ( <i>Daphnia magna</i> ) :	1.1 mg/l
E <sub>r</sub> C <sub>50</sub> , 72 heures, ( <i>Scenedesmus subspicatus</i> ) :	1.2 mg/l

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit doit être recueilli à la fin de la campagne de lutte.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information ; exposition improbable.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information ; exposition improbable.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas aux critères PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement n ° 1907/2006/CE.

## 12.6 Autres effets néfastes

/

### Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit: Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Emballage: Les récipients vides retiennent la vapeur et les résidus de préparation. Éliminer le contenant conformément à la réglementation nationale. Éliminer l'emballage vide via une entreprise spécialisée dans les produits dangereux et/ou profiter des collectes organisées par ADIVALOR.

### Section 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

Non assigné.

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non assigné.

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non assigné.

#### 14.4 Groupe d'emballage

Non assigné.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non assigné.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de la présente fiche de données de sécurité.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC Pas de transport en vrac conformément au Code IBC.

## Section 15 : Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Produit autorisé en France conformément au Règlement no. 1107/2009/CE le 15.07.2020 avec le numéro d'AMM 2200914.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Les substances actives dans le mélange sont considérées comme étant enregistrées sous REACH, conformément aux dispositions de l'article 15 du règlement (CE) no. 1907/2006.

## Section 16 : Autres informations

Libellé des indications de danger et des phrases de risque mentionnées à la section 3 :  
H315 Provoque une irritation cutanée

Les renseignements figurant sur cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances scientifiques et techniques relatives au produit à la date de cette mise à jour. Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Elle ne dispense pas l'utilisateur de se conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité. Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations qu'elle contient ont été correctement lues et comprises par toutes les personnes amenées à utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact avec le produit

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Version 4 du 06/11/2023.

*Cette fiche de sécurité est conforme à la Règlement (CE) N° 1907/2006, et Règlement (CE) N°453/2010.*